

Conditions générales :

Les conditions suivantes entrent en vigueur lors de :

- 1 Livraisons de produits (PC complets, composants, périphériques)
- 2 Réparations de composants de toutes marques.



Elles sont acceptées par le client dès que celui-ci signe le devis, effectue le paiement d'un acompte, (ou confirme oralement la commande pour des pièces détachées ou réparations).

Ces conditions de vente peuvent être demandées à un employé de Develnet J. Neukomm (ci-après nommé Develnet) et accompagnent les devis de vente de matériel.

Devoir du client lors de l'achat

1. Le client doit s'assurer que le produit correspond bien à ses exigences. Si une caractéristique technique est indispensable pour confirmer l'achat, Develnet enverra une confirmation écrite ou par e-mail. Les autres sources de renseignements (Internet, prospectus, ...) ne font pas foi.

Offre, commande et paiement

2. Nous offrons notre produit au siège de l'entreprise ou livré à domicile uniquement sur commande et uniquement en Suisse.
3. Les informations techniques qui n'ont pas été fournies par confirmation écrite sont uniquement données à titre informatif. Le produit final peut éventuellement différer à la livraison.
4. Nos prix s'entendent en CHF, l'entreprise n'est pas assujettie à la TVA.
5. Le marché des composants et des monnaies évoluant très rapidement, les prix peuvent changer sans préavis. Un devis ne constitue donc pas une obligation de livrer. Si le prix d'un article commandé devait augmenter entretemps, c'est le nouveau prix qui sera pris en compte pour la livraison. Le client peut annuler la commande s'il n'est pas d'accord avec les nouvelles conditions.
6. Les commandes sont considérées comme validées par le retour signé du devis, par le paiement du 1^{er} acompte ou par l'acceptation orale pour les pièces détachées ou réparations.
7. Il n'est pas possible d'annuler une commande une fois qu'elle a été confirmée.
8. Le matériel et l'installation doivent être payés en totalité au moment de la livraison. Suivant le type de matériel, un acompte de 50% peut être exigé lors de la commande.

Livraison

9. Le délai de livraison est donné à titre informatif. Si le délai ne peut pas être respecté, il incombe au client de réclamer un nouveau délai par écrit ou par e-mail.

Garantie

Risques et dommages assurés

Les pannes et défauts du matériel

Ne sont pas assurés

10. Les détériorations ou les destructions survenant subitement de façon imprévue, qui sont la conséquence d'une action externe : une chute, la pollution atmosphérique, un corps étranger, la suie, les actions de la température et de l'humidité, une surtension, des vibrations, des forces de la nature, l'eau et les liquides de toute nature.
11. Les données, les logiciels, les pertes de profit, de même que tout autre frais que la panne de l'appareil pourrait produire.
12. Les détériorations occasionnées par l'incendie, la fumée, une explosion, les virus informatiques.
13. La perte et le vol.

14. Les dégâts provoqués par la négligence, le transport dans un emballage inadéquat, l'intervention de tiers, l'utilisation non conforme et/ou en contradiction avec les normes du fabricant. Les petits dégâts comme griffures ou égratignures.

Prestations

15.
 - a. La garantie comprend la réparation ou l'échange par un produit équivalent ou supérieur.
 - b. Lorsque ceci est impossible, il sera délivré une note de crédit de la valeur actuelle du produit ou de la valeur à neuf moins l'amortissement prévu.
 - c. Develnet décide laquelle de ces possibilités lui convient le mieux.
16. Un éventuel transfert de données doit être demandé par le client et sera facturé en supplément.
17. La durée de la garantie ne sera pas prolongée ou interrompue lors d'une réparation ou lors d'un échange.
18. Toutes les réparations effectuées par une personne externe à Develnet ne seront dans tous les cas pas prises en charge par la garantie et pourront éventuellement annuler complètement la garantie.
19. Pour les garanties de type « Bring-in » : Le matériel devra être rapporté au siège de l'entreprise. Un rendez-vous devra être pris préalablement par téléphone ou par e-mail pour fixer la date et l'heure. Il est possible de demander un dépannage sur site, mais les frais supplémentaires seront facturés au tarif en vigueur.
20. Pour les garanties de type « Sur site » fournie par Develnet : En plus de la garantie « Bring-In », les déplacements et le temps de travail supplémentaire sur site ne seront pas facturés à condition que la cause de la panne soit effectivement une panne du matériel/hardware.
 - a. Un dépannage sur site peut avoir lieu suivant les cas des manières suivantes :
 - i. Le PC/Périphérique est dépanné sur place lors de la 1^{ère} intervention du technicien dans la mesure du possible.
 - ii. Si la réparation nécessite une commande de matériel, le PC sera emporté à l'atelier et ramené sur place une fois la réparation effectuée.
21. Pour les garanties de type « Sur site » fournie par le constructeur : En cas de panne matériel/hardware, le client doit prendre contact directement avec le constructeur pour planifier la venue du technicien. Il est possible de contacter Develnet pour un premier dépannage sur site (qui contactera ensuite le constructeur). Le dépannage par Develnet sera facturé avec les tarifs en vigueur.

Services payants

22. Toutes les réparations liées aux logiciels/software, à une mauvaise configuration, à un manque de compatibilité entre les différents éléments ou plus généralement à un problème n'étant pas lié au matériel/hardware lui-même, sera facturé hors-garantie.
23. Chaque retour de produit avec indication d'une panne, d'un défaut ou d'une incompatibilité de logiciel qui ne peut être constaté par Develnet ou qui résulte d'une mauvaise configuration sera facturé au tarif en vigueur.
24. La complexité des interactions d'un PC ne permet pas de garantir que l'appareil fonctionnera de la même façon après la réparation. Si le système doit être réinstallé complètement, ce service supplémentaire sera facturé séparément. Les sauvegardes / récupérations de données à la demande du client seront aussi facturées avec le tarif en vigueur.
25. Des frais de devis peuvent être facturés dans certains cas. Le prix sera communiqué au client avant la création du devis.
26. Les réparations et frais de devis se payent comptant.

Devoir du client

26. Le client a le devoir d'utiliser le produit selon les indications du fabricant et d'en assurer la maintenance nécessaire.
27. Le client conservera la facture, l'emballage original ainsi que tous les manuels et accessoires.